



IOT DE LA DIRECTIO

« Malgré une situation complexe qui nous a tous beaucoup impactée, l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord a gardé le cap de ce qui fait son ADN : former et

accompagner nos jeunes afin qu'ils et elles puissent trouver leur place dans une société pleine de défis nouveaux à relever.

Depuis quelques années déjà nous accueillons un nombre sans cesse croissant d'étudiants venus sur notre campus développer des compétences et savoir-faire en adéquation avec les besoins des entreprises. Plus que jamais l'esprit d'analyse, l'adaptabilité, la capacité à gérer le changement et la créativité leur seront nécessaires pour répondre aux enjeux de notre société. C'est pourquoi notre université s'attache à les accompagner dans le

développement de connaissances et de compétences qui leur permettront de relever les défis humains, environnementaux, scientifiques et économiques qui les attendent.

Plus que jamais nous avons besoin de vous !

Nous avons besoin de bien connaître vos métiers et vos attentes pour les transmettre aux étudiants, vos futurs collaborateurs, mais également pour adapter le contenu de nos formations.

Nous avons aussi besoin de votre soutien financier pour apporter à ces étudiants l'équipement, les locaux, le suivi et l'accompagnement... attendus par une institution de référence labellisée Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au nom de toute notre équipe et de tous nos étudiants, je vous remercie par avance de votre engagement à nos côtés. »

Viviane Le Guilloux Directrice de l'UCO BN

L'UCO BRETAGNE NORD RÉPOND AUX BESOINS DU MONDE PROFESSIONNEL : C'EST UN OUTIL DE FORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES.

L'UCO Bretagne Nord forme chaque année plus de 1000 étudiants dans les domaines du commerce, de la gestion, des sciences humaines et sociales, des langues, et des sciences et technologies.

Au fil des années nous avons constamment développé des formations et des dispositifs pédagogiques professionnalisants :

- Stages en entreprise obligatoires à chaque niveau d'étude.
- Projets tuteurés ou d'études et de recherche en collaboration avec les entreprises partenaires.
- Projet professionnel étudiant (PPE).
- Mise en oeuvre d'un module « Entrepreneuriat ».
- De nombreux travaux pratiques « grandeur nature » effectués avec l'utilisation de matières premières et de matériels spécifiques.
- Enseignements dispensés par des intervenants issus du monde de l'entreprise.
- Rencontres diverses avec les professionnels : visites d'entreprises, job dating, conférences, colloques, témoignages...



VOUS CONTRIBUEZ À...

- Développer le suivi et la professionnalisation des parcours de nos étudiants.
- Développer de nouveaux moyens au service de la pédagogie (numérique).
- Acquérir de nouveaux matériels informatiques.
- Mettre aux normes d'accessibilité handicap plusieurs de nos bâtiments et espaces.
- Poursuivre l'équipement de nos laboratoires et salles de cours.
- Soutenir le développement de notre institution.

COMMENT VERSER ? LA TAXE D'APPRENTISSAGE

VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 MAI 2021, DERNIER DÉLAI, POUR EFFECTUER VOTRE VERSEMENT!

0,68%

SALARIALE BRUTE 2020

87%

DE VOTRE TAXE, VERSÉE À VOTRE OPCO DE BRANCHE 66

Depuis l'an dernier, avec la réforme de la formation professionnelle,

le versement de la taxe
d'apprentissage a évolué. L'ancien
«hors quota», aujourd'hui appelé
«barème» correspond désormais
à 13% de votre taxe. Ces fonds
ont pour objectif d'accompagner
les formations initiales et
professionnelles.

A L'UCO BRETAGNE NORD...
FORCEMENT ?

COMMENT VERSER VOTRE TAXE

- ÉTAPE 1 : REMPLIR LE BORDEREAU EN LIGNE sur notre site web : https://guingamp.uco.fr/fr/entreprise/partenariats-entreprises
- ÉTAPE 2 : EFFECTUER VOTRE RÉGLEMENT : Par virement :

Référence à rappeler dans votre paiement : «TA - Nom de votre entreprise»

> IBAN : FR76 1558 9228 0301 0494 8704 329 / BIC : CMBRFR2BARK

> Titulaire du compte : Université Catholique Ouest Bretagne Nord / Domiciliation : CCM Guingamp Par chèque : à l'ordre de l'UCO Bretagne Nord

■ ÉTAPE 3 : UN REÇU LIBÉRATOIRE, preuve fiscale de votre versement, VOUS SERA ADRESSÉ à réception du bordereau et de votre réglement.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET À LA RÉALISATION DES PROJETS.



UCO Bretagne Nord 37 rue du Maréchal Foch 22200 GUINGAMP www.guingamp.uco.fr